



Tableaux de chasse ongulés sauvages saison 2014–2015

Cette année, pour la première fois en 25 ans, les prélèvements du cerf élaphe sont en très légère diminution. Le tableau de chasse du chevreuil connaît une légère baisse, alors que celui du sanglier est en augmentation. Les prélèvements du mouflon sont relativement constants, ceux du chamois augmentent, mais ceux de l'isard continuent de baisser. Les tableaux de chasse du daim et du cerf sika sont à la baisse pour la seconde saison successive.

	Attributions	Réalisations
Cerf	91 998	57 044
Chevreuil	686 677	551 055
Sanglier	/	585 587
Chamois	13 395	12 485
Isard	3 283	2 421
Mouflon	4 512	3 235
Daim	2 565	1 058
Cerf sika	175	77

Rappelons que ces chiffres sont issus des données transmises par les interlocuteurs techniques des fédérations départementales des chasseurs et de l'ONCFS. Dans certains départements, ils doivent parfois réaliser des extrapolations – voire des approximations – à partir de leur connaissance du terrain et des différents éléments administratifs et techniques de leur territoire.

Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



Pour le **cerf**, les prélèvements sont en légère baisse (- 1,6 %) et le taux de réalisation n'est que de 62 %.



Pour le **chevreuil**, après six années d'augmentation, les prélèvements sont en très légère baisse (- 0,5 %) par rapport à la saison précédente.



Pour le **sanglier**, les prélèvements sont toujours très fluctuants, avec cette année un tableau de chasse en hausse de 6,4 %.



Pour le **chamois**, les réalisations continuent leur augmentation (+ 1,9 %) et le taux de réalisation est de 93,2 %.



Pour le **mouflon**, après deux saisons de baisse, le tableau de chasse augmente de nouveau très légèrement (+ 1,4 %).



Pour l'**isard**, les réalisations diminuent pour la troisième saison consécutive, avec une baisse du tableau de chasse de - 9,6 %. Le taux de réalisation est de 73,7 %.



Pour le **daim**, l'espèce est prélevée dans 45 départements. Les réalisations de cette année sont en baisse (- 5,5 %) pour la seconde année consécutive.



Pour le **cerf sika**, seuls 13 départements sont concernés par cette espèce. Les réalisations sont pour la seconde année consécutive en forte baisse (- 13,5 %).

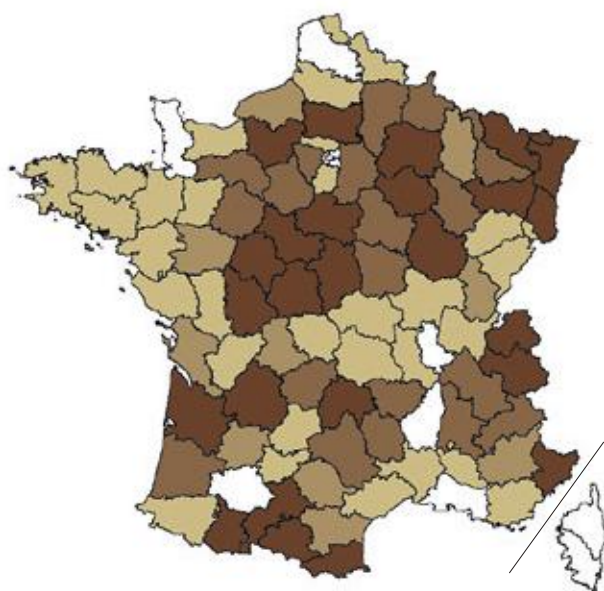
Le cerf

Cervus elaphus

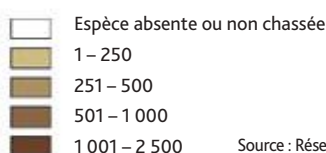


© J.-L. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 91 998

Total réalisations : 57 044

Taux de réalisation : 62 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : la Loire et la Somme.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Gers.

En hausse (plus de 30 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Doubs (+ 31 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Seine-Maritime (- 38 %), l'Allier (-34 %), le Nord (- 28 %) et le Loiret (- 25 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : - 1,6 %

Progression sur 10 ans : x 1,4

Progression sur 20 ans : x 2,8

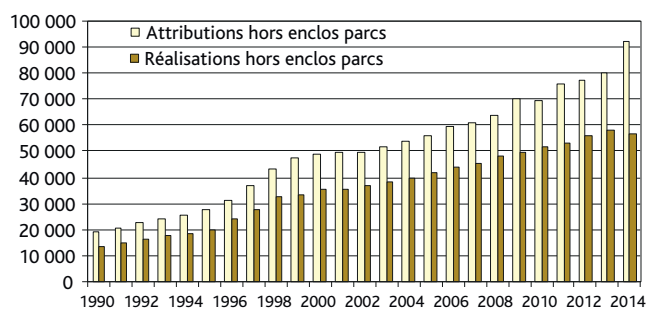


Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 500 cerfs dans dix départements : la Dordogne (2 219), le Bas-Rhin (2 046), l'Indre-et-Loire (2 036), le Loir-et-Cher (2 018), le Loiret (2 009), le Cantal (1 999), la Côte-d'Or (1 849), la Savoie (1 708), les Pyrénées-Orientales (1 632) et les Vosges (1 582).

Le **prélèvement national** aux 100 hectares boisés est de 0,4 cerf lorsque le calcul est fait sur les départements où l'espèce est chassée.

L'Eure-et-Loir (1,7), les Yvelines, l'Indre et l'Indre-et-Loire (1,3), ainsi que le Cantal, les Pyrénées-Orientales et la Vienne (1,2) ont les densités de réalisations les plus élevées aux 100 hectares boisés.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

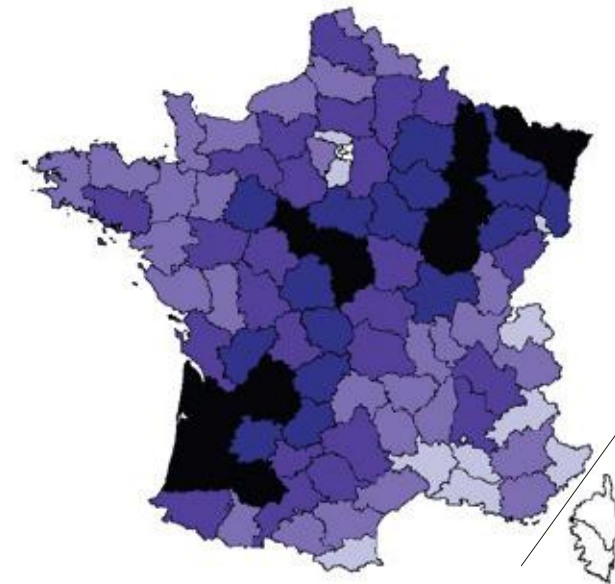
Le chevreuil

Capreolus capreolus

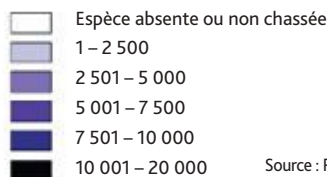


© J.-L. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 686 677

Total réalisations : 551 055

Taux de réalisation : 80,2 %

En forte hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Bouches-du-Rhône (+ 35 %), le Vaucluse (+ 21 %), les Deux-Sèvres (+ 19 %), l'Ain, l'Aube, l'Aude et la Drôme (+ 12 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Aisne (- 21 %), le Loiret (- 19 %), le Nord et le Bas-Rhin (- 13 %), les Alpes-Maritimes et la Mayenne (- 12 %) et l'Ardèche (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur un an : - 0,5 %

Progression sur 10 ans : x 1,1

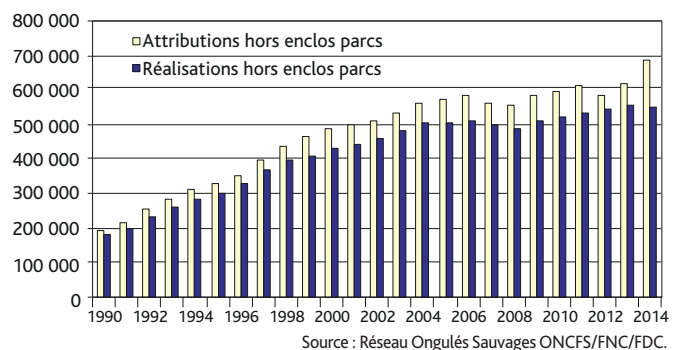
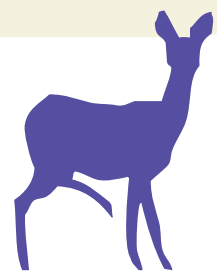
Progression sur 20 ans : x 1,8

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Onze départements ont plus de 10 000 chevreuils à leur tableau de chasse : le Bas-Rhin (18 100), la Dordogne (15 881), les Landes (14 246), la Moselle (13 204), la Côte-d'Or (11 747), la Gironde (11 594), la Haute-Marne (11 472), le Cher (10 978), la Meuse (10 883), le Gers (10 196) et le Loir-et-Cher (10 146).

Le prélèvement national est de 1 chevreuil aux 100 ha totaux et de 3,6 chevreuils aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Bas-Rhin (3,8), le Haut-Rhin (2,6), la Moselle (2,1), le Lot, la Haute-Marne et la Meurthe-et-Moselle (1,8).



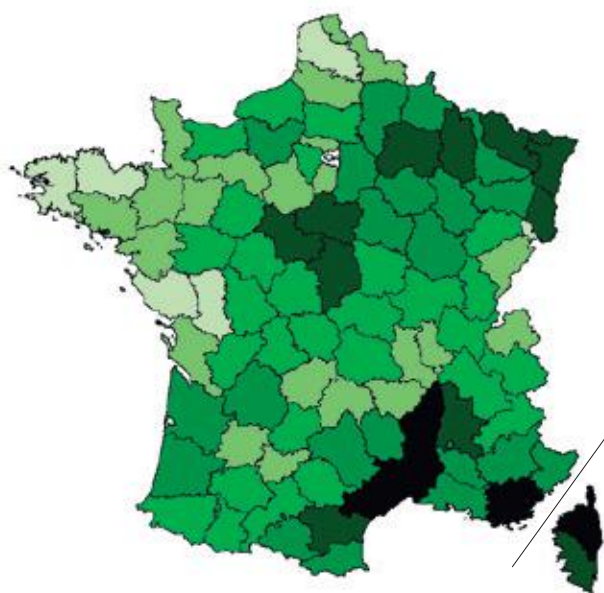
Le sanglier

Sus scrofa

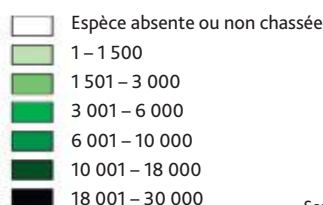


© J.-L. Hamann

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

* Estimation des réalisations des Bouches-du-Rhône et du Haut-Rhin à partir des données de réalisations 2013/2014 du département et du taux de progression national moyen.

Total réalisations : 585 587

Tableau départemental moyen : 6 297

Tableau départemental médian : 4 056

En forte hausse (plus de 40 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Manche (+ 55 %), les Yvelines et les Deux-Sèvres (+ 53 %), le Val-d'Oise (+ 50 %) et la Savoie (+ 49 %).

En forte baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Lot (- 19 %), la Haute-Corse et le Tarn-et-Garonne (- 13 %), le Nord (- 12 %), l'Aude et la Drôme (- 11 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 100 réalisations ont été retenus.

Progression sur un an : + 6,4 %

Progression sur 10 ans : x 1,3

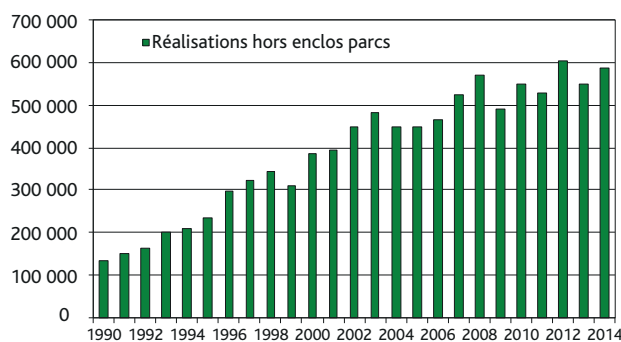
Progression sur 20 ans : x 2,5

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Dans neuf départements, les prélèvements sont supérieurs à 15 000 sangliers : le Gard (28 120), le Var (22 083), la Haute-Corse (19 000), l'Ardèche (18 672), l'Hérault (18 420), le Loir-et-Cher (17 932), le Bas-Rhin (17 090), la Corse-du-Sud (17 000) et la Moselle (16 443).

Le prélèvement national est de 1,1 sanglier aux 100 ha totaux et de 3,9 sangliers aux 100 hectares boisés.

Les plus fortes densités de prélèvements aux 100 hectares totaux s'observent dans le Gard (4,8), la Corse-du-Sud (4,2), la Haute-Corse (4,0), le Var et le Bas-Rhin (3,6).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

L'isard et le chamois

Rupicapra pyrenaica
et *Rupicapra rupicapra*

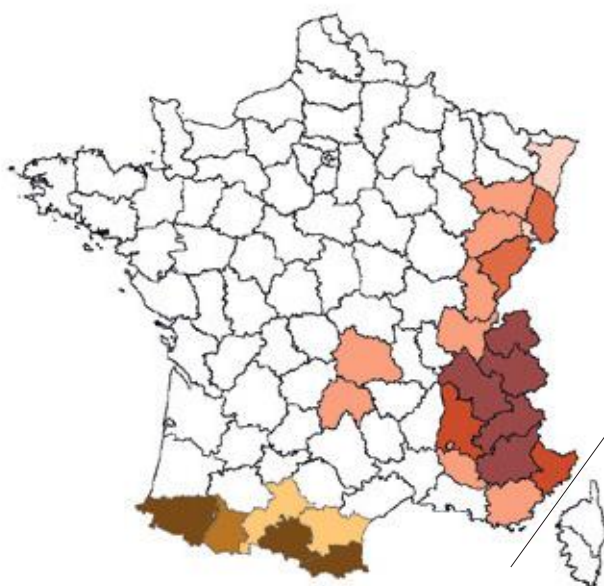


Isard
© P. Menaut



Chamois
© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

	Isard	Chamois
Total attributions	3 283	13 395
Total réalisations	2 421	12 485
Taux de réalisation	73,7 %	93,2 %

Isard

En hausse : l'Aude (+ 24 %), les Pyrénées-Atlantiques (+ 3 %) et les Pyrénées-Orientales (+ 2 %).

En baisse : la Haute-Garonne (- 49 %), l'Ariège (- 29 %), les Hautes-Pyrénées (- 13 %)

Chamois

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Bas-Rhin.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : l'Ain (+ 114 %), la Haute-Saône (+ 35 %), le Cantal (+ 26 %) et la Drôme (+ 22 %).

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Puy-de-Dôme (- 63 %) et le Var (- 11 %).

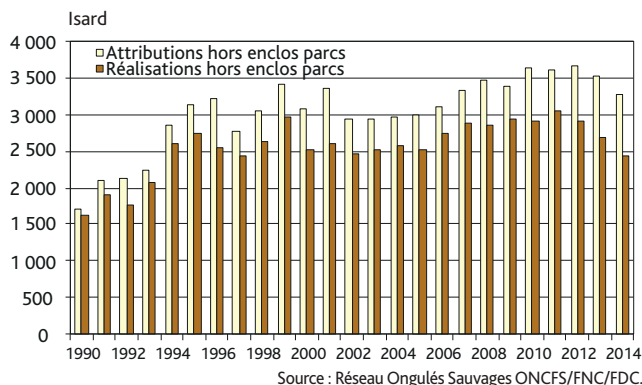
Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 réalisations ont été retenus.

	Isard	Chamois
Progression sur 1 an :	- 9,6 %	+ 1,9 %
Progression sur 10 ans :	x 1	x 1,1
Progression sur 20 ans :	x 0,9	x 2

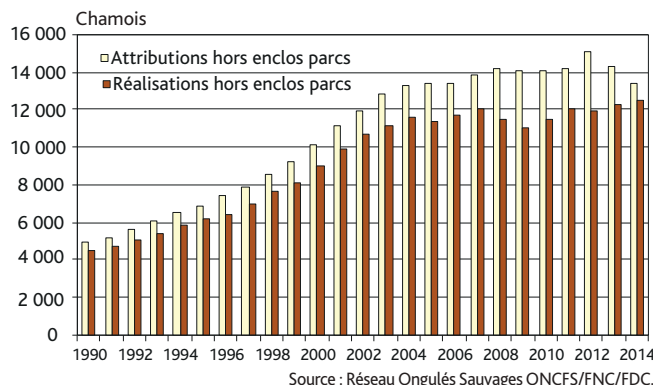
Évolution annuelle du tableau de chasse national

Trois départements ont plus de 500 isards à leurs tableaux de chasse : les Pyrénées-Orientales (923), l'Ariège (519) et les Pyrénées-Atlantiques (501).

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 1 000 chamois dans six départements : la Savoie (2 359), les Hautes-Alpes (1 878), l'Isère (1 848), la Haute-Savoie (1 799), les Alpes-de-Haute-Provence (1 548) et les Alpes-Maritimes (1 095).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

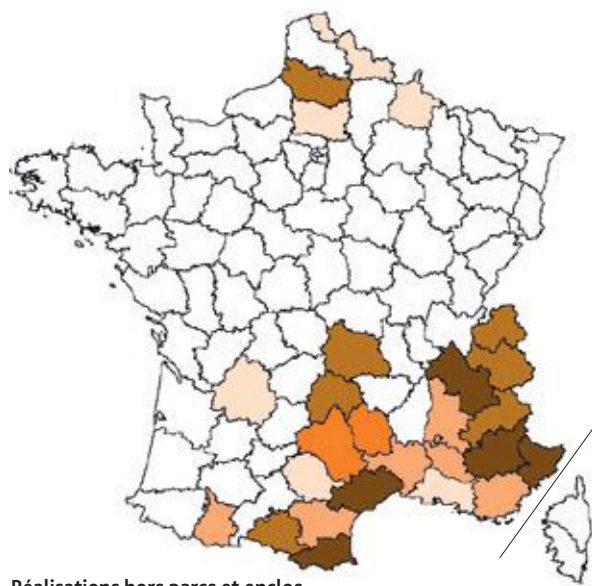
Le mouflon

Ovis gmelini musimon x Ovis sp.
et *Ovis gmelini musimon var. corsicana*

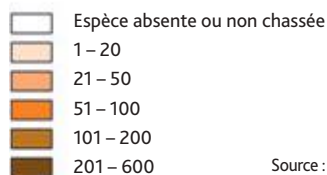


© D. Maillard

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 4 512

Total réalisations : 3 235

Taux de réalisation : 71,7 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Nord.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Jura.

En hausse (plus de 20 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Cantal (+ 48 %), le Puy-de-Dôme (+ 39 %), le Vaucluse (+ 36 %), l'Ariège (+ 27 %) et l'Aveyron (+ 21 %).

En baisse (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Var (- 42 %), les Alpes-de-Haute-Provence (- 21 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

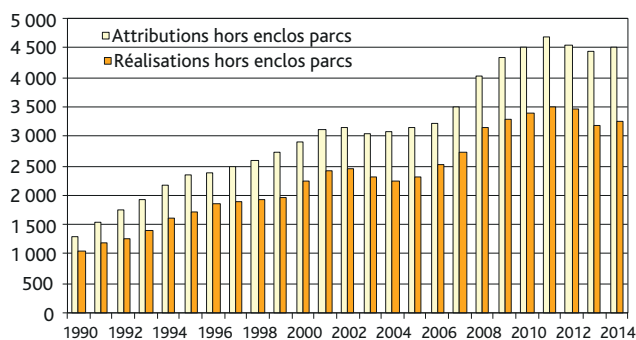
Progression sur un an : + 1,4 %

Progression sur 10 ans : x 1,4

Progression sur 20 ans : x 1,9

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 200 mouflons dans cinq départements : les Pyrénées-Orientales (539), l'Hérault (520), l'Isère (426), les Alpes-Maritimes (276) et les Alpes-de-Haute-Provence (235).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

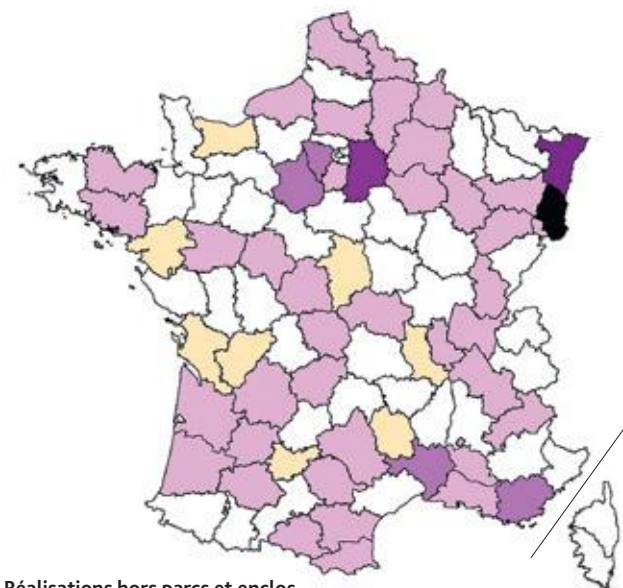
Le daim

Dama dama

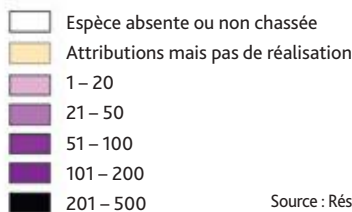


© P. Matzke

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Total attributions : 2 565
Total réalisations : 1 058
Taux de réalisation : 41,2 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : les Hautes-Alpes, l'Aube, les Côtes-d'Armor, l'Eure-et-Loir, le Gard, le Lot-et-Garonne, la Marne, le Morbihan, le Nord et le Rhône.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : la Charente, la Charente-Maritime, le Cher, le Loir-et-Cher, la Loire-Atlantique et l'Orne.

En hausse : (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : les Yvelines (+ 11 %).

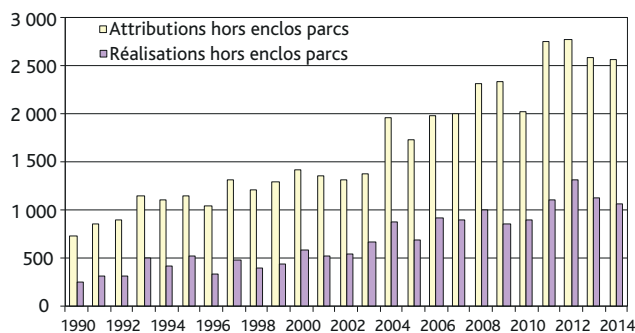
En baisse : (plus de 20 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : la Seine-et-Marne (- 59 %), le Maine-et-Loire (- 52 %), le Var (- 41 %), la Dordogne (- 35 %), l'Ariège (- 27 %) et l'Aisne (- 25 %).

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 20 têtes ont été retenus.

Progression sur un an : - 5,5 %
Progression sur 10 ans : x 1,5
Progression sur 20 ans : x 2,1

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Les tableaux de chasse sont supérieurs à 50 daims dans trois départements : le Haut-Rhin (373), le Bas-Rhin (199) et la Seine-et-Marne (75).

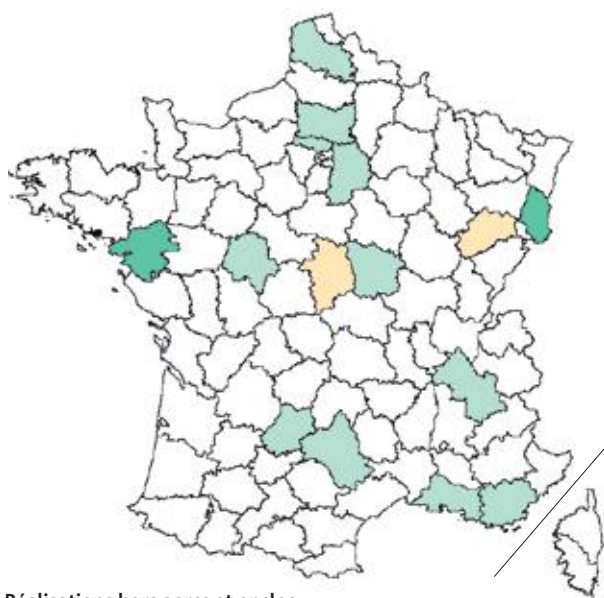


Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Le cerf sika

Cervus nippon

Tableaux de chasse départementaux



Réalisations hors parcs et enclos

- Espèce absente ou non chassée
- Attributions mais pas de réalisation
- 1 – 10
- 11 – 25

Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.



© C. Saint-Andrieux

Total attributions : 175

Total réalisations : 77

Taux de réalisation : 44 %

Apparition (par rapport à la saison précédente) : le Pas-de-Calais.

Disparition (par rapport à la saison précédente) : le Cher.

En hausse (plus de 10 % d'augmentation des réalisations par rapport à la saison précédente) : aucun.

En baisse (plus de 10 % de diminution des réalisations par rapport à la saison précédente) : le Haut-Rhin (- 28 %)

Remarque : pour l'évaluation de ces tendances, seuls les départements pour lesquels les tableaux de chasse étaient supérieurs à 10 têtes ont été retenus.

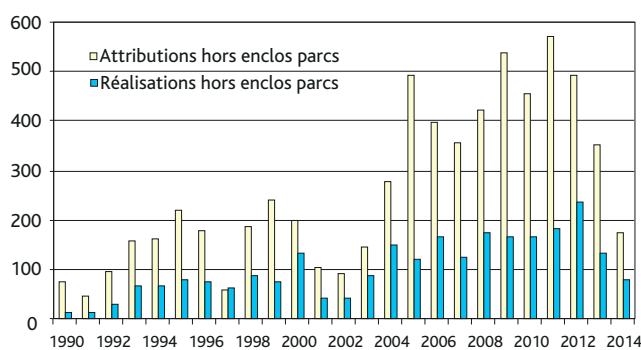
Progression sur un an : - 13,5 %

Progression sur 10 ans : x 0,7

Progression sur 20 ans : x 1

Évolution annuelle du tableau de chasse national

Deux départements ont plus de 10 cerfs sika à leurs tableaux de chasse : le Haut-Rhin (18) et la Loire-Atlantique (17).



Source : Réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC.

Pour en savoir plus

Réseau « Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC »
e.mail : rezoos@oncfs.gouv.fr



Christine Saint-Andrieux
ONCFS
Au bord du Rhin
67150 GERSTHEIM
Tel : 03 88 98 47 48

Aurélien Barboiron
ONCFS
2 rue du château
67290 LA-PETITE-PIERRE
Tel : 03 88 71 41 09